

Salaires : *ne pas lâcher prise*

Baisse (légère) des prix en novembre : - 0,2 %. Hausse (légère aussi !) de +0,8 % pour le point indiciaire. Depuis début janvier, les prix ont augmenté de +1,53 % (Insee hors tabac) et le point indiciaire de +1,8 %.

Cette situation montre que l'action résolue des salariés permet d'avancer. La mobilisation et les grèves de la fin de l'année 2004 (en particulier le 4 octobre) avaient en effet contraint le ministre à lâcher du lest et à fixer à 1,8 % le programme d'augmentation de la valeur du point pour l'année 2005.

Cela montre en même temps qu'il n'y a, avec ce gouvernement, pas d'autre solution. Même si nous sommes en période de fin d'année, ne confondons pas pour autant C. JACOB et le père Noël. Rappelons d'abord le contentieux 2000/2004 : aujourd'hui, et malgré une année 2005 mieux équilibrée, le retard de pouvoir d'achat du point indiciaire reste de 5 % par rapport à sa valeur au 1er janvier 2000.

Constatons ensuite à quel point le gouvernement joue la montre, depuis des mois, pour ne pas traiter ce contentieux et céder le moins possible et le plus tard possible sur l'année 2006.

La CGT n'a pas lâché et n'entend pas lâcher la pression sur les salaires. C'est bien sûr une nécessité pour améliorer le pouvoir d'achat de tous. Mais c'est aussi une condition, aujourd'hui vitale, pour empêcher le gouvernement d'utiliser le caractère désastreux d'une situation qu'il aura lui-même créée, pour mieux faire passer ses projets de réforme (en vérité de démantèlement) qui visent à réduire la part du point indiciaire à la portion congrue et la référence à la grille commune à un symbole.

D'ores et déjà, la majorité des fédérations de fonctionnaires sont convenues de se rencontrer début janvier, dès l'issue de la première réunion avec le ministre. Le petit jeu de cache-cache a assez duré. Si le gouvernement ne veut pas lâcher, nous ne lâcherons pas non plus.

Les chiffres ont toujours... la tête dure

Quelques chiffres incontestables que nous rappelons à nouveau, qui montrent :

- 1° que les salaires de la fonction publique croissent moins vite que ceux du secteur privé, contrairement à ce que l'on entend dans les rangs de la majorité et du gouvernement ;
- 2° que les mêmes salaires des fonctionnaires ont régulièrement couru derrière les prix jusqu'en 2004.

	Prix INSEE (avec tabac)	Indice de salaire mensuel brut de base (ensemble des salariés du privé)	Indice de traitement mensuel brut de base (ensemble des catégories de la F P)
2001	1,7	2,4	1,0
2002	1,9	2,5	1,4
2003	2,1	2,4	0,7
2004	2,1	2,6	0,5

Variations en moyenne annuelle
Source : INSEE CONJONCTURE n°106 avril 2005

Négociations salariales en Autriche

Les négociations annuelles pour la fonction publique autrichienne (nationale et territoriale) viennent de se conclure sur la base d'une hausse des salaires, dès le 1er janvier, de 2,7 % au titre de l'année 2006, pour une inflation prévue à 2 %.

LE SITE INTERNET DE L'UGFF ?

www.ugff.cggt.fr